

# B I M E

**2017**

Été - Automne



BULLETIN D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES D'ÉTREMBIÈRES



**Etrembières**



# PÈRE & FILS descombes



## MATERIAUX ET CARRIERES DU SALEVE

## ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



## SABLES ET GRAVIERS LAVES

## TRANSPORTS DE MATERIAUX



## VALORISATION ET RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES

## EXPLOITATION DE CARRIERES

## REMBLAIEMENT DE SITES

34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle  
74100 ETREMBIERES

TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95  
contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr

# Sommaire

ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE .....	p. 5
URBANISME .....	p. 6
- PLU	
CADRE DE VIE .....	p. 6
- Point sur la création des giratoires, Concours municipal des maisons fleuries, Propreté et civilité, Développement durable, Défibrillateurs, Couverture mobile	
FINANCES.....	p. 11
- Budget 2017	
SCOLAIRE.....	p. 12
- Périscolaire - théâtre, Formation premiers secours	
VIE SOCIALE .....	p. 14
- CCAS, CCAS - Finances, Logement	
ANIMATIONS DU VILLAGE .....	p. 16
- Bibliothèque municipale, Instant poétique	
- Un été rythmé ! Un automne lumineux !	
SPORT ET JEUNESSE.....	p. 18
- Fête du sport, Ultra Montée du Salève, Course du Duc	
INFORMATION COMMUNICATION.....	p. 20
POLICE MUNICIPALE.....	p. 21
- Votre Police vous informe, Opération tranquillité vacances	
- À vélo, le casque est obligatoire pour les moins de 12 ans	
PERSONNEL COMMUNAL .....	p. 22
- Repas du personnel communal et remise de médailles du travail	
- Formation secouristes	
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS.....	p. 24
- Club de la Belle Époque, Être en Fêtes, L'École de la Vie, Boule du Salève, Anciens de Bois Salève, Activités proposées par les associations	
C'EST D'ACTU .....	p. 28
- Carte nationale d'identité, Recensement des personnes travaillant en Suisse, Les aînés de l'agglo, Prime Chauffage Bois, La Maison du Salève fête ses 10 ans !, Résultats de l'élection présidentielle, Devenez un petit malin !	
ÇA S'EST PASSÉ EN IMAGES .....	p. 32
INFOS PRATIQUES .....	p. 33
- Les papiers à conserver et leur durée de conservation	
- Agenda municipal et annuaire local	



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directeur de la publication : Alain Bosson

En charge de la Commission Info-Communication : Anny Martin

Comité de rédaction : La commission Info-Communication. Françoise Collet pour la Mairie.

Crédit Photos : Tony Sartorio, Laurence Déramé, Céline Gispert, Anny Martin, Raphaële Michel, Odile Moriaud, Archives Mairie

Conception-réalisation : Repro Léman

Impression : Repro Léman  
Impression sur papier Satimat Green  
250 g et 115 g

Tirage : 1 500 ex.  
Distribution gratuite.  
Valeur unitaire : 2,59 € TTC

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.



**béton prêt à l'emploi**

**Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES**

**☎ 04 50 85 07 21**

**@ betondusaleve@orange.fr**

**Site de production ☎ 04 50 85 20 00**

**Centre administratif ☎ 04 50 17 08 07**

*Édito*

**Mesdames, Messieurs,  
Chers administrés,**



Je suis en mesure de vous annoncer la mise en service du site internet « Travaux Étrembières Reignier » pour ce mois de Juin, date à laquelle ces lignes vous parviendront. Fruit de la collaboration entre la SNCF et Annemasse Agglo, mise en réseau avec le site de l'Agglo, avec celui de la commune, avec le blog de la police municipale, cette nouvelle source d'information devrait nous accompagner jusqu'en 2019 – pour les giratoires ATMB, comme pour la suppression des passages à niveau de Reignier et d'Étrembières – année qui verra enfin s'achever ce marathon de travaux qui impactent notre collectivité territoriale.

Nous pourrions aussi, à ce moment-là apprécier les améliorations apportées à la sécurité par ces aménagements, même si aucun équipement ne pourra jamais gérer l'excès de véhicules, notamment aux heures de pointe.

Les élections générales de ce printemps s'achèvent ce mois de Juin, j'adresse mes remerciements aux élus, aux autres personnes qui ont assuré les permanences aux bureaux de vote, afin de vous permettre de vous exprimer.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre dans sa dernière phase, en cette 2e partie d'année, si tout suit son cours, l'enquête publique aura lieu fin 2017.

Les beaux jours sont de retour, profitons de la nature et des attraits de notre commune.

Je vous avais invités à (re)découvrir ces derniers dans mon édito de 2016.

Bon été à tous.

**Alain Bosson,  
Maire d'Étrembières**

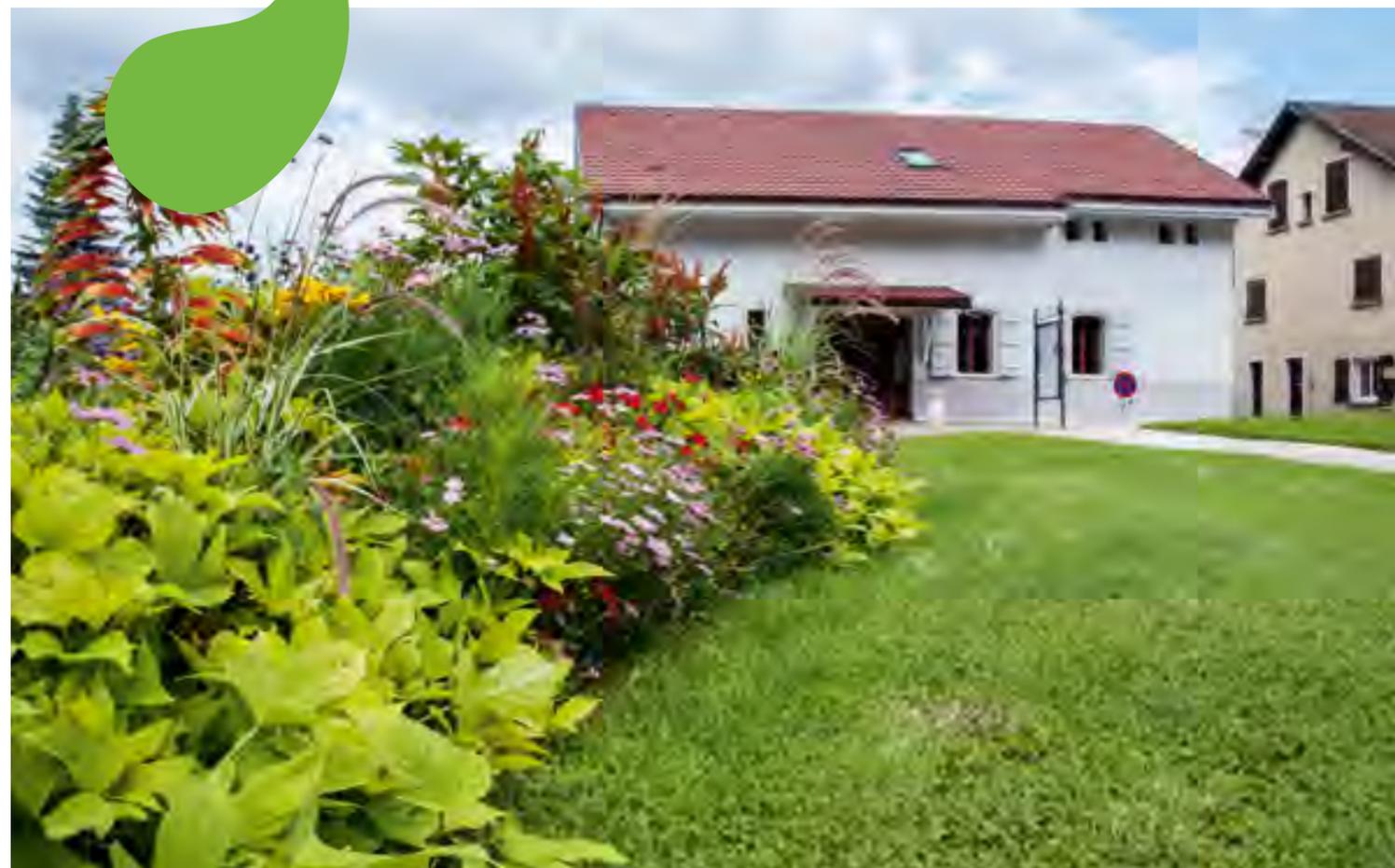
**SARL  
CHAVAZ  
Père et Fils**

**SARL  
CHAVAZ  
Transports**



**CARRIÈRES DU SALÈVE  
MATÉRIAUX ET TRANSPORTS**

423 chemin de Balma - Le Pas-de-l'Échelle - 74100 ETREMBIÈRES  
Tél 04 50 39 92 50 - Fax 04 50 96 87 27 - info.chavaz@chavaz.fr



## PLU

### La révision du PLU entre dans sa phase finale.

Le Conseil municipal de mars a débattu et approuvé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

La commission de révision finalise le zonage, le règlement et les OAP (Orientations d'Aménagement Programmé) avec le bureau d'urbanisme afin de le présenter prochainement lors d'une réunion publique. Au moment de la rédaction de ce texte, la date n'est pas encore connue. Vous serez informés de cette réunion par voie de presse et d'affiches.

Ensuite, le PLU sera arrêté par le Conseil municipal et suivra l'enquête publique.

Au terme de toutes les formalités administratives, le PLU sera approuvé et entrera en vigueur, mais pas avant fin 2017/début 2018.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution.

Nous vous rappelons aussi que toute construction ou toute modification d'un bâtiment, même la plus anodine, doit respecter les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune (création d'une véranda, d'une piscine, pose d'une fenêtre de toit ou d'un store, réfection de la toiture, modification d'une façade suite à isolation extérieure, changement de volets, installation d'un abri de jardin, d'un garage, d'une clôture, d'un portail, etc.) et doit faire l'objet d'une demande d'urbanisme avant d'entreprendre les travaux.

Monique Bosson,  
Maire adjointe

### Phase 3- durée 2 semaines : du 21 août au 1er septembre 2017

Les travaux seront réalisés sur la RD2-route de la Libération : coupure sens Annemasse-Reignier entre les deux carrefours, avec déviation par la RD906A. Finition des plates-formes, réseaux, bordures et enrobés sur le giratoire RD1206/RD2.

### Phase 4- durée 2 semaines : du 04 septembre au 15 septembre 2017

Les travaux seront réalisés sur la RD2-route de la Libération : coupure sens Annemasse-Reignier entre les deux carrefours, avec déviation par la RD906A.



Eric Michel, Maire adjoint

## POINT SUR LA CRÉATION DES GIRATOIRES

Cette opération d'aménagement consiste en la réalisation de deux giratoires en remplacement des intersections existantes A40/RD2 et RD2/RD1206 et d'une voie de shunt (dérivation) en direction d'Annemasse, au droit de la sortie 14. La maîtrise d'ouvrage et le financement des études et travaux sont assurés par l'ATMB.

ATMB diffusera un communiqué de presse par le service de communication d'Annemasse Agglo la semaine précédente. Des panneaux d'information seront installés à la même période.

Vous pourrez aussi retrouver ces informations sur le site internet de la mairie d'Étrembières ([www.etrembieres.fr](http://www.etrembieres.fr)) et sur le blog de la police municipale (<http://mairie-etrembieres74.skyrock.com>).

### CALENDRIER DES TRAVAUX :

#### Phase 1 - durée 4 semaines : du 29 mai au 23 juin 2017

Les travaux seront réalisés sur la RD2-route de la Libération : les sens de circulation sont maintenus. Réalisation du shunt (dérivation) du giratoire RD1206/RD2 hors circulation de la création des plates-formes, réseaux, travaux préparatoires au soutènement de la voie ferrée.

#### Phase 1 bis - durée 5 semaines : du 26 juin au 28 juillet 2017

Les travaux seront réalisés sur la RD2-route de la Libération : coupure sens Annemasse-Reignier entre les deux carrefours, avec déviation par la RD906A (direction Reignier depuis sortie autoroute maintenue). Poursuite des actions engagées dans la phase 1.

#### Phase 2 - durée 2 semaines : du 07 août au 18 août 2017

Les travaux seront réalisés sur la RD2-route de la Libération : coupure des deux bretelles du diffuseur A40 et coupure sens Annemasse-Reignier, avec déviation par la RD906A. Finition du soutènement de la voie ferrée, réalisation des travaux des giratoires A40/RD2 et bretelles A40 en totalité.



## CONCOURS MUNICIPAL DES MAISONS FLEURIES

L'aspect de notre village est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, en toute saison. Le fait qu'il soit attractif et accueillant réside essentiellement dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons.

Une nouveauté pour cette année : les personnes qui désirent participer à ce concours doivent s'inscrire auparavant en mairie auprès de Madame Claudine Orsier.

Le jury visitera les jardins le samedi 5 août au matin et apprécierait de pouvoir dialoguer avec vous.

La notation se fera sur deux critères : les fleurs annuelles et le cadre paysager.

Le samedi 18 novembre aura lieu la cérémonie de remise des prix, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.

Éric Michel, Maire adjoint



## PROPRETÉ ET CIVILITÉ

**La propreté de notre commune, c'est l'affaire de tous, administrés et mairie !**

Il suffit de se promener dans notre village, du Pas de l'Échelle au bourg, pour constater depuis ce début d'année une prolifération de dépôts de déchets en tous genres (papiers, mégots, emballages fast-food, cannettes et autres divers et variés), partout, sauf dans les poubelles ! Partout, c'est-à-dire au stade de foot, au skate park, au parking de La Maison Blanche... même dans la cour de l'école.

Que se passe-t-il ? Problème de vue, tendinite au bras, lombalgie, justifiant l'ignorance des poubelles et des mouvements permettant de jeter l'objet gênant dans le fameux réceptacle ?!

Et hop, par terre, pas de problème, l'autre ramassera ! Nous sommes dans un cas flagrant d'incivilité, avec un manque total de respect du travail des agents communaux et de notre environnement.

Évoquons également les déchets entreposés régulièrement à côté des points d'apports volontaires, pourtant dédiés à cet usage pour : le verre, le carton, le plastique, l'aluminium (recyclage des matières). Lorsque les containers sont pleins – cela peut arriver –, la commune dispose d'autres points de tri. Il ne faut pas hésiter à s'y rendre et les utiliser.

Autre aspect important, contrairement à la Suisse voisine, il n'existe pas de jour de ramassage des encombrants (vieux matelas, canapés, réfrigérateurs, etc.). Il est donc inutile et fortement déconseillé, sous peine d'amende<sup>1</sup>, de les abandonner sur les trottoirs, dans la nature ou ailleurs. Ils ne seront pas enlevés.

Quant aux crottes de chiens, petits et grands en pâtissent chaque jour à leurs dépens. En marchant malencontreusement dessus, même du pied gauche, il n'est statistiquement pas prouvé que cela porte chance ! Alors, ramassez les crottes de vos toutous, des sachets (sani-crottes, Toilekan) sont à votre disposition.

Enfin, et pour votre information, le nettoyage de la commune est effectué tous les vendredis par les services techniques : vidage des poubelles, ramassage à la pince de différents déchets, nettoyage des points d'apports volontaires. Sur demande, des interventions sont faites en semaine pour différents dépôts sauvages et autres. La balayeuse intervient chaque mardi et mercredi.

**Alors, soyons respectueux de notre bien-être, de notre commune et il fera encore meilleur vivre à Étrembières !**

**Anny Martin,  
Maire adjointe**

*1- Tarif abandon d'ordures : Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de : 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant), 180 € au-delà de ce délai. À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende, pouvant aller jusqu'à 450 € - Source : police municipale.*



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme vous l'entendez dans les médias, la bataille fait rage entre les grands groupes qui produisent des pesticides et l'Europe, qui peine à prendre une décision afin d'interdire définitivement l'utilisation de ces substances chimiques.

L'enjeu est de taille. Cependant, les solutions alternatives, qui existent et fonctionnent (association des cultures, gestion différenciée, permaculture...), ont du mal à s'imposer dans les consciences.

Nous savons pourtant que ces produits sont dangereux pour la santé humaine (autisme, troubles du comportement, maladies neurologiques, cancers, etc.), ainsi que pour l'environnement (destruction de la biodiversité, appauvrissement des sols, pollution des eaux...).

C'est pourquoi, depuis déjà plusieurs années, nous avons pris conscience de cette catastrophe annoncée.

Le service espaces verts de la commune d'Étrembières a mis en place une gestion raisonnée pour l'application de ces produits dans le but d'en réduire l'utilisation et, ainsi, d'en limiter les impacts environnementaux.

Une quantité très faible est employée uniquement dans des secteurs comme le cimetière ou le terrain de foot.

Le désherbage sur les autres secteurs (voirie et bâtiments communaux) est effectué à la main (binette), aux désherbeurs thermiques, débroussailluse avec brosse et balayeuse avec balai de désherbage.

Il faut que nous comprenions que l'herbe n'est pas quelque chose de sale. Acceptons-la où elle pousse !

Pensons à nos enfants et à l'avenir de notre planète. Limitons l'usage des pesticides, pour le bien de tous.

**Stéphane Chevassus,  
Responsable service espaces verts**

## DÉFIBRILLATEURS

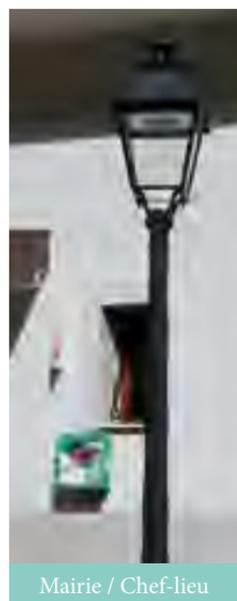
Les 4 défibrillateurs sont à disposition sur la commune, à l'usage de tous en cas de besoin



Salle des Bleuets /  
Pas de l'Échelle



Ancienne école,  
local du Bridge club /  
Chef-lieu



Mairie / Chef-lieu



Salle des fêtes / Pas de l'Échelle

Laurence Dérarné,  
Conseillère municipale

## COUVERTURE MOBILE

Le téléphone mobile ou internet, c'est bien pratique dans la vie de tous les jours, pour un usage personnel ou professionnel. Mais, quand il y a des problèmes, quelle galère !

Afin d'améliorer la couverture mobile sur tout le territoire, le gouvernement demande aux communes de recenser ces dysfonctionnements afin qu'il puisse intervenir auprès des opérateurs pour les résoudre.

Si vous rencontrez des difficultés avec votre ligne, quel que soit l'opérateur, faites-le nous savoir afin que nous fassions remonter ces informations en nous indiquant :

- le lieu du problème : à l'intérieur de votre maison ou sur votre lieu de travail, à l'extérieur ou la zone géographique,
- la nature : absence de réseau, utilisation intempestive du réseau suisse,
- la fréquence : à un moment précis, toujours le même jour, à la même heure ou à des moments irréguliers dans la journée, la semaine, etc.
- si vous êtes le seul dans le quartier ou si vous savez que vos voisins sont aussi concernés par les mêmes incidents...

Soyez le plus précis possible. Nous vous recontacterons si besoin.

Merci de nous faire parvenir  
ces informations par mail  
à [mairie@etrembieres.fr](mailto:mairie@etrembieres.fr)

Ou par courrier à : Mairie d'Étrembières  
59 place Marc Lecourtier  
74100 Étrembières,  
avec vos coordonnées  
(qui resteront confidentielles).

Monique Bosson, Maire adjointe

## BUDGET 2017

La maîtrise des finances de la commune est indispensable et primordiale. En effet, elle favorise un fonctionnement optimal de la municipalité, notamment au travers des services proposés, tels que le périscolaire, la voirie, les espaces verts, l'animation du village et le soutien aux associations, entre autres. Elle permet également la réalisation de différents projets qui visent à amener de nouveaux services aux habitants, comme la mise en place d'un accueil pour la petite enfance.

Chaque année, le budget de la commune doit s'adapter à un contexte en constante évolution, voire l'anticiper afin de conserver des finances saines à même de nous garantir une capacité d'emprunt suffisante et nécessaire à la réalisation des projets à venir. En 2017, nous connaissons à nouveau une baisse de la dotation générale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'État encore plus importante que prévu, et une hausse de la participation d'Étrembières au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Dans un contexte démographique en augmentation, les fonds genevois versés à la commune en fonction du nombre de travailleurs frontaliers qui y résident contribuent, de façon importante et positive, au budget de la commune.

Ce dernier point, en particulier, explique les résultats conséquents de la section de fonctionnement sur les dernières années puisqu'ils en constituent une des principales sources de recettes.

Outre les charges de fonctionnement habituelles, l'essentiel des dépenses se trouve cependant en section d'investissement avec, notamment, le financement des travaux de la traversée du Chef-lieu sur les années 2016 et 2017, ou la sauvegarde du patrimoine avec l'acquisition, l'entretien ou la rénovation de biens immobiliers déjà acquis ou à venir (ancienne église, logements, mairie, réserves foncières pour les équipements nécessaires dans le futur).

Dans une région en plein développement économique et démographique, les besoins sont énormes dans ce domaine et les coûts très élevés. Il sera donc inévitable de procéder, cette année, à une légère augmentation des taxes locales, inférieure à 1,5 %, afin d'assurer les investissements qui permettront à notre commune de continuer à se développer dans l'avenir.

Philippe Zabé, Maire adjoint



### Notre volonté et les orientations financières pour 2017 sont les suivantes :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement  
Afin de dégager un résultat important pour financer les dépenses d'investissement et nous assurer la possibilité de recourir à l'emprunt dans de bonnes conditions en cas de besoin.
- Réaliser les nouveaux investissements prévus  
Notamment dans le domaine foncier, afin d'assurer l'avenir de notre commune.
- Soutenir les associations  
Avec la mise en place de critères pour l'attribution des subventions aux associations en vue de favoriser l'animation du village.

## PÉRISCOLAIRE - THÉÂTRE

### Épanouissement de l'enfant à l'aide des techniques de théâtre

Dans le cadre des activités périscolaires, un atelier théâtre est proposé aux élèves du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau.

Sous l'égide d'Élodie Bergé, intervenante théâtre passionnée et passionnante, pas moins de 29 élèves vont monter sur les planches, avec, pour les familles, une première à saluer !

Trois pièces seront révélées à l'entourage des acteurs :

- *Je veux des câlins*, spectacle en cours de création avec les petites et les moyennes sections de maternelle.
- *Les petits riens*, spectacle imaginé par les grandes sections de maternelle et les CP.
- *Spectacle à vendre*, spectacle travaillé par 11 acteurs en herbe du CE1 au CM2.

Le théâtre, serait-on tenté de penser, est une affaire de « grands ». Et les petits écoliers de maternelle ? Et pourquoi oublier ceux de l'élémentaire ?



Par une approche visant au bien-être de l'enfant, les élèves allient jeux d'expression corporelle, exercices de respiration, de relaxation, travail de la voix, des émotions et de l'imaginaire.

Par le jeu théâtralisé, l'enfant acquiert une reconnaissance de soi car il a trouvé à se valoriser en dehors et avec des capacités différentes de celles sollicitées par l'école.

*« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie. »*  
Pauline Kergomard

Encore un bel exemple d'activité proposée à l'école. Les éclats de rire des enfants prouvent leur attachement à ce genre d'initiative et ils en redemandent.

Renseignements : [lesatelierstheatredelo@gmail.com](mailto:lesatelierstheatredelo@gmail.com)  
Facebook : Les Ateliers Théâtre d'Élo

Élodie Bergé,  
animatrice Théâtre de l'Échelle



## FORMATION PREMIERS SECOURS



Les élèves de CM1 et de CM2 du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau ont pu apprendre les gestes des premiers secours avec l'intervention de la Croix Blanche, le 3 avril.



## CCAS

Le CCAS a organisé, le 10 décembre 2016, une réception pour les personnes âgées de plus de 80 ans. Cela a permis à tous de se retrouver, de discuter et de partager un moment convivial.

Puis, chacun est reparti avec un colis de Noël.

Les personnes n'ayant pu se déplacer ont reçu la visite d'un membre du CCAS, qui leur a remis ce colis.



### À NOTER :

**Le samedi 14 octobre 2017, à 12 h 00, aura lieu le traditionnel repas des aînés. Cette année, nous irons au restaurant Mont-Blanc Hôtel à Saint-Pierre-en Faucigny.**

Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe



## CCAS - FINANCES

Quelques chiffres pour la partie financière du CCAS :

En 2015, le CCAS a accordé 17 aides financières, soit un montant de 3 115,66 € et 22 bons « alimentaires » pour un montant de 1 027,30 €.

En 2016, le montant des aides financières a été de 1 881,52 € pour 13 dossiers et de 17 bons « alimentaires » pour un total de 796 €.

Nous avons noté un changement de la nature des demandes depuis environ un an. En effet, beaucoup de demandes d'aide concernent maintenant des frais liés aux charges du logement, telles que les factures d'eau par exemple.

Afin de permettre d'étudier et d'instruire une demande d'aide financière par le CCAS, de quelque nature que ce soit (même une aide pour une adhésion à une association locale ou un club communal), il est conseillé de vous mettre en rapport avec l'assistante sociale de secteur, qui transmettra la demande au CCAS.

Madame Marie Sauvageot, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous. Retrouvez les coordonnées du Pôle médico-social en page Informations pratiques (p. 34).

Emmanuelle Lebeurre,  
Maire adjointe



## LOGEMENT

La demande de logements sociaux en Haute-Savoie représente 22 367 dossiers en février 2017 (+ 21,10 % depuis 2014). Cela équivaut à 13 % de la répartition de la demande sur les 8 départements de la région Rhône-Alpes.

Notre commune bénéficie d'une réservation sur 159 logements.

Actuellement, 1 017 dossiers sont en attente (1 017 personnes ou familles ont demandé Étrembières).

### Pour information :

En 2015, 7 logements se sont libérés, dont 1 faisant partie du contingent préfectoral.

En 2016, 3 logements se sont libérés, dont 1 faisant partie du contingent préfectoral.

Le délai d'attente pour obtenir un logement aidé est long, très long. C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire sur le site : [echangeonsnoslogements74.fr](http://echangeonsnoslogements74.fr), site qui regroupe les 9 principaux bailleurs HLM du département. Il s'agit d'une bourse d'échange ayant vu le jour fin 2012 et qui est unique en France à l'échelle d'un département.

Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe

# Animations du village

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Prix Rosine Perrier

Cette année encore, la bibliothèque vous propose de participer au choix du lauréat pour l'attribution du prix littéraire Rosine Perrier. Ce prix sera décerné lors du salon du livre d'Hermillon (Savoie), le 15 octobre 2017.

Vous pourrez voter jusqu'à début septembre.

Cette année, le lieu où se déroule l'action joue un rôle essentiel.

Voici les romans de la sélection 2017, qui vous propose un grand voyage en douze étapes :

*L'apaisement* de Lilyane Beauquel  
*Bons baisers de Mesménie* de Fabienne Betting  
*Le dernier des Baptiste* de Jean-Marie Chevrier  
*Elephant Island* de Luc Baba  
*La grande villa* de Laurence Vilaine  
*Il reste la poussière* de Sandrine Collette  
*Julie's way* de Pierre Chazal  
*Même les pêcheurs ont le mal de mer* de Diane Peylin  
*Un paquebot dans les arbres* de Valentine Goby  
*Les salauds devront payer* d'Emmanuel Grand  
*La terre des Wilson* de Lionel Salaün  
*Wanderer* d'Héloïse d'Ormesson

### Conte de Noël

Maette est venue nous conter *La fabrique du Père Noël*, le 3 décembre 2016, pour le plus grand bonheur des enfants présents. Ceux-ci ont été transportés dans un voyage faisant appel aux cinq sens et ont beaucoup apprécié. Ils sont repartis enchantés, avec un père Noël en massepain.

Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe



## INSTANT POÉTIQUE

### Proposé par Laurence Déramé

#### LE MOT

Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites !  
Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdiez ;  
Tout, la haine et le deuil !  
Et ne m'objectez pas que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas.

Écoutez bien ceci :  
Tête-à-tête, en pantoufle,  
Portes closes, chez vous, sans un témoin qui souffle,  
Vous dites à l'oreille du plus mystérieux  
De vos amis de cœur ou, si vous aimez mieux,  
Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,  
Dans le fond d'une cave à trente pieds sous terre,  
Un mot désagréable à quelque individu.  
Ce mot – que vous croyez qu'on n'a pas entendu,  
Que vous disiez si bas dans un lieu sourd et sombre –

Court à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre ;  
Tenez, il est dehors ! Il connaît son chemin ;  
Il marche, il a deux pieds, un bâton à la main,  
De bons souliers ferrés, un passeport en règle ;  
Au besoin, il prendrait des ailes, comme l'aigle !  
Il vous échappe, il fuit, rien ne l'arrêtera ;  
Il suit le quai, franchit la place, et cætera  
Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues,  
Et va, tout à travers un dédale de rues,  
Droit chez le citoyen dont vous avez parlé.  
Il sait le numéro, l'étage ; il a la clé,  
Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe,  
Entre, arrive, et railleur, regardant l'homme en face,  
Dit : « Me voilà ! Je sors de la bouche d'un tel. »

Et c'est fait, vous avez un ennemi mortel !

Victor Hugo

## UN ÉTÉ RYTHMÉ !

### Concert pique-nique

La première édition de ce concert pique-nique ayant rencontré un vif succès à l'été 2016, nous organisons de nouveau un concert en plein air, le **dimanche 20 août 2017**, de 17 h 00/17 h 30 à 21 h 00, dans le parc de la mairie (en partenariat avec Shopping Étrembières).

Toujours sur le même principe : chacun apporte son pique-nique, son transat et prend plaisir à écouter de jeunes artistes, amateurs et locaux.

Nous accueillerons :

- Keira (qui s'est classée 8<sup>e</sup> sur 66 lors du Festival des Talents à Lyon le 6 avril 2017),
- Les Rockers Brothers,
- Rock Around (groupe),
- Dub Silence (groupe).

### À noter :

- Quelques tables et bancs seront mis à disposition.
- Le parking de la mairie ne sera pas utilisable.
- Buvette sur place.
- Annulation possible selon la météo.

Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe

## UN AUTOMNE LUMINEUX !



Un mois d'octobre riche en clichés ! La 9<sup>e</sup> édition de **REGARD SUR L'ART** est dédiée cette année à la **photographie**. C'est sur le thème de l'insolite en Haute-Savoie qu'une quinzaine de photographes amateurs ont accepté le défi. Vous pourrez découvrir cette exposition les **21 et 22 octobre 2017** à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle, de 10 h 00 à 18 h 00 (entrée libre et gratuite).

Un vernissage sera proposé vendredi 20 octobre, à 18 h 00, pour fêter la photo. Les enfants du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau seront invités à un atelier « création avec découpage et collage » pour concevoir également leur cliché insolite, animation proposée le samedi 21 octobre en matinée, également à la salle des fêtes.

Fera, fera pas... Après quelques hésitations, la **FORÊT MAGIQUE** aura lieu au Pas de l'Échelle, place de la Maison du Parc. Malgré les premiers frimas, l'ensemble des organisateurs (mairie, associations locales, artisans, commerçants) s'efforceront de vous mettre du baume au cœur avec des stands plus chaleureux les uns que les autres. Les petits auront leur histoire magique, bien à l'abri à la salle des fêtes ! Il y aura également le maintenant traditionnel concours de sapins. Réservez vos dates les **25 et 26 novembre 2017**, la Forêt Magique vous accueillera le samedi 25 en après-midi, dimanche 26 de 10 h 00 à 17 h 00 (horaires non définitifs, des changements peuvent intervenir). Venez nombreux préparer vos fêtes de fin d'année ! N'hésitez pas à en parler à vos parents, vos amis, votre entourage. La convivialité, cela se partage !



Selon les amateurs, le son est bien meilleur sur vinyles que sur CD ou MP3. De plus, ces disques reviennent à la mode. Les amateurs de BD en tous genres seront comblés lors de la **FOIRE AUX DISQUES** et à la **BANDE DESSINÉE** organisée par **La Brute et le Hareng**, **dimanche 3 décembre**, dès 14 h 00, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle. Ambiance garantie !

Nous vous souhaitons un bel été et une belle fin de saison !

Anny Martin, Maire adjointe

## FÊTE DU SPORT



La fête du sport est prévue (suivant la météo) le **dimanche 10 septembre 2017**, à l'Agorespace au Chef-lieu, de 11 h 00 à 16 h 00/17 h 00.

Les associations sportives de la commune, ainsi que les intervenants sportifs, seront présents et nous proposeront des démonstrations de leurs activités.

Vous pourrez également en profiter pour prendre votre adhésion si vous avez été séduits.

Seront également mis en place des jeux, une buvette et une petite restauration.

## ULTRA MONTÉE DU SALÈVE

La 8<sup>e</sup> édition de cette course, organisée par l'Athlé St-Julien 74, a eu lieu le 8 avril dernier.

Durant 6 heures, les 350 participants (coureurs et randonneurs nordiques) effectuent le plus grand nombre de montées possible, les descentes se faisant par le téléphérique.

Cette année, les courageux ont découvert un parcours différent en raison des risques découlant d'une masse rocheuse instable surplombant le sentier des Marches. L'itinéraire était plus long (6 km), avec des parties planes, vallonnées et pentues, dont le passage de la Grande Gorge, avec un dénivelé de 645 m en à peine 2 km.

Félicitations à Nicolas Martin (4 h 31' 10", 6 montées) et à Élise Chabbey, la première féminine. Sur la Verticale (une seule montée), ce sont Adrien Bonnet (41' 50") et Christel Dewalle (43' 07") qui se sont imposés.

Emmanuelle Lebeurre,  
Maire adjointe



## COURSE DU DUC



designed by freepik.com

La course du Duc, organisée tous les cinq ans par nos amis Suisses, s'inscrit dans le cadre de la course de l'Escalade. La première édition a eu lieu en 2002.

Cette année, elle est prévue le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017, départ à 21 h 30.

Cependant, les organisateurs réfléchissent encore à ce jour au bon déroulement de cette grosse manifestation (ils estiment le nombre de participants entre 6 000 et 7 000), qui risque d'être annulée en raison du haut niveau de vigilance sécurité renforcée/risque d'attentat du plan Vigipirate. En effet, les dispositions à prendre pour assurer la sécurité de tous sont contraignantes et importantes.

Afin de sécuriser cette course, les organisateurs nous ont sollicités pour « recruter » 70 signaleurs, qui jalonneront le parcours. Ceux-ci doivent impérativement être titulaires du permis de conduire.

Les associations communales ont été appelées en renfort. Mais, si vous souhaitez vous engager à titre individuel, n'hésitez pas à vous faire connaître et à vous inscrire en mairie auprès de Madame Dany Bahisson au 04 50 92 04 01, ou par mail : [mairie@etrembieres.fr](mailto:mairie@etrembieres.fr)

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Emmanuelle Lebeurre,  
Maire adjointe



## LA COMMUNICATION, C'EST COMPLEXE, mais nous œuvrons pour qu'elle reste de qualité !

Avant d'aborder le sujet plus sérieusement, souvenez-vous de ce jeu où nous glissons dans l'oreille de notre voisin une phrase du genre : « Georges revient du marché, il a acheté de beaux melons ! » Le suivant transmettait à son voisin, et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui disait à haute voix ce qu'il avait compris : « Jojo est fier, il s'est acheté un beau chapeau melon ! » Force est de constater que le bouche-à-oreille n'est pas toujours fiable et peut, bien souvent, prêter à confusion.

Aussi, afin d'améliorer la fameuse communication, nous disposons de tout un panel de moyens, dont nous vous ferons grâce de l'énumération. Encore faut-il utiliser les bons. Ils le seront pour les uns, mais pas pour les autres. Tout en notant la sempiternelle remarque : « Trop de communication tue la communication ». Les conseils, les jugements, voire les mécontentements fusent : pas clair, pas lisible, trop tard, trop tôt, exigence de l'instant, etc.

Complexe, la communication, c'est un euphémisme !

Nécessité est donc de faire un point, sachant que la mairie ne dispose pas de service communication à proprement parler, ni de web manager, ni de chargé de communication. Elle bénéficie d'un personnel administratif et d'élu(e)s à l'écoute et soucieux de transmettre correctement et le plus fidèlement possible les informations en sa possession, par le biais :

- de **l'oral** : accueil mairie, téléphone, rencontre physique avec les édiles sur rendez-vous ;
- de **l'écrit** : courrier, courriel ;
- de **la lecture** : bulletin municipal (BIME, BIME ACTU, flyers, affichage municipal, sucettes<sup>1</sup>) ;
- du **web** : site internet, téléalerte<sup>2</sup>.

Dans ce domaine, nous pouvons toujours en rajouter. Chaque jour, il y a des nouveautés, mais il faut savoir raison garder, étudier les coûts. Notons cependant quelques avancées pour 2017 :

- la programmation d'un message pop-up<sup>3</sup> sur la page d'accueil du site internet afin d'attirer le regard pour signaler l'urgent ;
- prochainement, l'installation de panneaux lumineux d'information, au bourg et au Pas de l'Échelle, ainsi que des panneaux d'affichage pour les associations locales.

Nous avons commencé par un jeu, finissons par un autre. Il est toujours bon de déconnecter de temps en temps. Alors, laissez-vous aller au *phone stacking*, qui signifie « entassement de téléphones ». Le principe est simple : tous les membres d'un groupe posent leur téléphone en tas au centre de la table, le premier qui récupère le sien paie l'addition ! Si tout le monde résiste à la tentation, la note est partagée équitablement.

Enfin, sachez que c'est toujours avec attention que nous étudierons vos conseils et vos propositions.

Anny Martin,  
Maire adjointe

- 1- Sucette : panneau d'affichage déroulant installé en bordure de route par la société AXO - affichage gratuit.
- 2- Téléalerte : principe d'information urgente et prioritaire par le biais des téléphones fixe, mobile, d'internet - base de données gérée par la police municipale. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter.
- 3- Nouvelle fenêtre apparaissant sur l'écran, ouverte par un site web pour diffuser un message.

## VOTRE POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

### Police Municipale

Horaires : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 00 à 17 h 30  
vendredi de 8 h 00 à 16 h 30

Bureau police municipale : 04 50 92 43 05  
Portables : 06 30 58 11 19 ou 06 43 33 18 64  
E-mail : policemunicipale@etrembieres.fr

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce service est assuré toute l'année par la police municipale de votre commune :

Des patrouilles régulières dans votre propriété sont programmées pendant vos vacances ou vos absences, permettant ainsi de constater d'éventuelles dégradations dues aux intempéries ou à de la malveillance.

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse mail de la police municipale, qui se chargera de cette opération.

Pour cela, contactez le service de police municipale et communiquez les informations suivantes :  
NOM - prénom - adresse - dates des vacances - tél portable - portail ouvert ou fermé - alarme - nom de la famille ou des voisins qui surveillent la maison et leurs coordonnées téléphoniques.



## À VÉLO, LE CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Décret n° 2016-1800

Le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de 4<sup>e</sup> classe (90 €).



## REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL ET REMISE DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

Vendredi 27 janvier 2017, Monsieur le maire et le Conseil municipal ont invité le personnel de la commune à une remise de médailles du travail et à un dîner offert à la salle des fêtes.

Après de brefs discours de Monsieur le maire, Alain Bosson, et du Directeur général des services, Olivier Besson, les salarié(e)s félicité(e)s et remercié(e)s pour leur travail ont été décoré(e)s et ovationné(e)s !

Madame Josiane Brand a reçu la médaille de vermeil pour 30 années de bons et loyaux services, Mesdames Évelyne Altur, Françoise Gounon, Messieurs Stéphane Chevassus, Bernard Fonfreide, Tony Sartorio ont reçu la médaille d'argent pour 20 années de bons et loyaux services.

La soirée s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, dans une ambiance musicale d'échanges et de convivialité !



## FORMATION SECOURISTES

Formation Sauveteurs secouristes du travail pour les agents du service technique et une ATSEM, dispensée par l'organisme Sécurigestes, les 2 et 3 novembre 2016.



De gauche à droite, le formateur de Sécurigestes, Abel, Stéphane, Olivier, Tony, Jean-Michel et Vitor.

Julie



Anny Martin, Maire adjointe

# Du côté des Associations

## CLUB DE LA BELLE ÉPOQUE

Le club de la Belle Époque réunit les personnes, de la commune ou non, qui ont envie de participer à nos activités. L'adhésion pour l'année est fixée à 25 € par personne.

La salle des Bleuets, au Pas de l'Échelle, accueille chaque mardi après-midi, à 14 h 00, les adhérents qui ont envie de jouer à la belote, au scrabble, ou simplement voir du monde et discuter de tout et de rien. Une participation de 1 € est demandée pour le goûter (gâteaux et boissons).

Le club organise plusieurs sorties par an, en car, pour la journée, avec repas et diverses visites. Par exemple, pour 2017, les excursions suivantes sont au programme :

**14/03** : visite et repas chez La Mère Gaud à Ballaison

**11/04** : Parc aux Oiseaux et repas cuisses de grenouille à Villars-les-Dombes

**16/05** : Jura. Ecomusée L'Abeille du Haut-Doubs

**13/06** : roseraie du parc de la Tête d'Or à Lyon

**04/07** : Menthon-St-Bernard ou Sévrier, musée de la cloche

**12/09** : filets de perche (offerts par le club) à Annecy ou au lac du Bourget

**10/10** : repas beignets de pommes de terre au col des Annes et visite vieux village du Chinailon

**Décembre** : repas de Noël offert par le club

**Fin octobre**, un spectacle est organisé à Gaillard, salle Louis Simon, où, pour une participation négligeable, nous assistons à un très beau spectacle de cabaret et profitons d'une boisson. En hiver, les sorties sont remplacées par le loto.

En plus de ces activités, le club participe activement à diverses manifestations sur la commune : fête du village, brocante, village de Noël.

Alors, si vous avez envie de nous rejoindre, nul n'est besoin d'être âgé, mais il est impératif d'amener de la bonne humeur.

Jacqueline Lhermitte, Vice-présidente



## ÊTRE EN FÊTES

Le samedi 7 janvier, les habitants de la commune qui ont osé affronter le froid se sont rassemblés sur le parking de la mairie pour partager couronne des rois, vin ou chocolat chaud.

C'était l'occasion de se retrouver, de se souhaiter la bonne année et de bavarder un moment.

Pour ceux qui préfèrent la chaleur, nous vous attendons le 14 juillet dès 20 h 00 à la Maison du Parc au Pas de l'Échelle (en face de la douane de Veyrier), pour le bal et le feu d'artifice qui sera tiré vers 22 h 30/23 h 00 au stade de foot.

Philippe Lebeurre, Président



## L'ÉCOLE DE LA VIE



L'association locale École de la Vie, créée en 1982, se porte bien. Actuellement présidée par Marie-Christine Bosson et son équipe de bénévoles, elle est ouverte à tous et propose le TGR, c'est-à-dire théâtre, gym et rock.



### Rock

**Nouveauté 2017** : depuis janvier, Graziella et Jérôme ont lancé des cours de tous niveaux, dans une ambiance chaleureuse et rythmée, chaque mercredi (suivant le calendrier scolaire), de 20 h 15 à 21 h 15, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle. Ça marche ! Ou plutôt, ça danse... 34 participants !



### Gym féminine

Première activité ouverte en 1982 et, aujourd'hui, avec Micheline, l'animatrice, qui offre des cours variés, efficaces, pour les 18/99 ans et dans une ambiance cool. Chaque mercredi (suivant le calendrier scolaire), de 19 h 00 à 20 h 00, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle. Le cours est complet.



### Théâtre

Plein succès pour la troupe du théâtre de l'Échelle, créé en 1992, avec de plus en plus d'amateurs intéressés. De ce fait, la troupe a été scindée en deux groupes. Deux spectacles différents sont en répétition :

**Groupe 1** : *Paris, c'est fou !* de Jean-Paul Cantineaux. Une comédie version spectacle continu de sketches. Mise en scène : Dominique Maréchal et Élodie Bergé.

Le thème : deux provinciales débarquent à Paris pour une visite touristique très animée. Entre chacun de leurs intermèdes pittoresques, elles nous conduisent à travers monuments, musées, aéroport... dans des scènes où surgissent toutes les sortes d'humour, déjanté, noir, comique, à la Devos...

#### Dates et lieux à noter dans vos agendas :

- 30 septembre à Ville-la-Grand (pour Espace-Handicap)
  - 6 et 7 octobre au Pas de l'Échelle
  - 18 novembre à Gaillard (pour les Soroptimist)
  - 25 novembre à Mieussy
- Plus d'infos seront données en temps voulu pour les horaires et salles.

**Groupe 2** : *Kilt ou double* de Patrick Stéphan. Pièce de théâtre en 3 actes. Mise en scène de Stéphane Papilloud. Autres dates prévues pour le printemps 2018 mais non encore fixées.

Marie-Christine Bosson,  
Présidente

## BOULE DU SALÈVE

La Boule du Salève est toujours aussi active, avec un agenda bien rempli pour les mois à venir.

Le boulodrome de l'Espace Sportif du Salève a accueilli, samedi 6 mai, le concours régional 32 doublettes (challenge Guy Maréchal), et pense déjà au prochain, en 32 doublettes toujours et doté du challenge municipal, le 3 septembre 2017.

En 2018 sont inscrits au programme un tournoi quadrettes les 27 et 28 janvier, un concours doublettes le samedi 5 mai, et un autre le dimanche 2 septembre.

Le club prévoit d'ores et déjà l'organisation de deux lotos, qui auront lieu les dimanches 4 mars 2018 et 7 octobre 2108.

Depuis le 9 mai, dans le cadre des activités périscolaires, les CM1 et CM2 de l'école Jean-Jacques Rousseau participent à des séances d'initiation au sport boules, une fois par semaine. Ils en découvrent les règles et les subtilités, conseillés et encadrés par des membres du club.



Côté compétition, Aurélie Laidez et Anthony Buffaz, jeunes licenciés à la Boule du Salève, ont encore brillé cette saison à l'occasion des diverses rencontres régionales et nationales auxquelles ils ont participé.

Le boulodrome de l'Espace Sportif du Salève est ouvert les mardi, jeudi et samedi, de 14 h 00 à 20 h 00.

René Buffaz,  
Président

## ANCIENS DE BOIS SALÈVE

Tous les anciens de Bois Salève présents lors des retrouvailles des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2017 ont été enchantés : elles se sont déroulées sur place au Pas de l'Échelle pour l'assemblée générale, tout près de leur « ancienne maison ». Pour l'hébergement du samedi soir et les deux repas pris ensemble, le camping La Colombière nous a accueillis. Malheureusement, le nombre de participants diminue malgré quelques nouveaux venus.

Vive les prochaines rencontres de 2018 !



Lyonel Chabanne,  
Président de l'Amicale des Anciens de Bois Salève

## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS

### ANIMATIONS

#### Association de quartier

La Balmière - Vie de quartier  
Président : Monsieur Jean-Yves Parichon  
04 50 39 93 73  
Mail : jy.parichon@orange.fr

#### Club de la Belle Époque

Loisirs des aînés  
Présidente : Madame Solange Calendini  
Contact : Madame Dominique Maréchal  
04 50 39 96 07  
Mail : jean-claude.marechal947@orange.fr

#### Être en Fêtes

Organisation de manifestations  
Président : Monsieur Philippe Lebeurre  
Contact : Madame Monique Bosson  
06 73 83 67 09  
Mail : etrenfetes.secretariat@orange.fr

#### Anciens de Bois Salève

Mémoire, rencontre du personnel  
Président : Monsieur Baubiet  
06 58 60 84 84  
Mail : lionel.chabanne@cegetel.net

### COURS DE DANSE

#### Rock

#### École de la Vie

Présidente : Madame Christine Bosson  
Contact : Madame Dominique Maréchal  
04 50 39 96 07  
Mail : jean-claude.marechal947@orange.fr

#### Zumba (partenaire)

Contact : Monsieur Rodolphe Denis  
06 16 51 46 40  
Mail : rodzumbazin@gmail.com

### THÉÂTRE

#### École de la Vie

Théâtre adultes et enfants  
Présidente : Madame Christine Bosson  
Contact : Madame Dominique Maréchal  
04 50 39 96 07  
Mail : jean-claude.marechal947@orange.fr

### ENFANCE - SCOLAIRE

#### A.P.E. (Association des Parents d'Élèves)

Organisation de manifestations groupe scolaire  
J.-J. Rousseau  
Présidente : Madame Évelyne Teguzza  
06 44 18 71 94  
Mail : info@apeetrembieres.fr  
http://www.apeetrembieres.fr

### ÉDUCATION CANINE

#### E.C.E. (Entente Canine Étrembières)

Éducation de chiens  
Président : Madame Célia Pasquier  
Contact : Monsieur Gilles Levray  
04 50 35 08 42  
Mail : glevray@gmail.com

### JEUX - LOISIRS

#### Bridge Club du Salève

Président : Monsieur Gilles Colombet  
04 50 92 79 65  
Mail : colombet.g@gmail.com

#### Paintball (partenaire)

Président : Monsieur Frédéric Halmone  
06 10 42 18 86

### NATURE

#### AICA - Association Intercommunale de Chasse Agréée

(regroupe les Associations Communales de Chasse Agréées de Collonges-sous-Salève, Bossey, Étrembières)  
Chasse  
Président : Monsieur Guy Servage  
04 50 36 01 42

### SCOUTISME

#### Guides et Scouts de France

Contact : Monsieur Jean-François Lemoine  
07 50 32 31 93  
Mail : lemoinejeff@gmail.com

### SOCIAL - ENTRAIDE

#### Croix Blanche

Secourisme  
Contact : Madame Christiane Peltier  
07 83 45 58 42  
Mail : croixblanche.etrembieres@gmail.com

### SPORT

#### Boule du Salève

Sport de boule lyonnaise  
Président : Monsieur René Buffaz  
Contact : Monsieur Raymond Arrigoni  
04 50 39 81 94  
Mail : arrigoni.raymond@orange.fr

#### Club de vol libre du Salève

Parapente  
Président : Monsieur Yann Peluzzi  
00 41 792 97 41 54  
Mail : president@cvls.com  
http://cvls.fr/

#### École de la Vie

Gymnastique adultes  
Présidente : Madame Christine Bosson  
Contact : Madame Dominique Maréchal  
04 50 39 96 07  
Mail : jean-claude.marechal947@orange.fr

#### E.F.E. (Ecole de Foot Etrembières)

Football  
Président : Monsieur Manuel Da Costa  
06 31 50 89 18  
Mail : efe74@outlook.fr

#### Judo Club (partenaire)

Judo  
Présidente : Madame Véronique Patris  
Contact : Monsieur Guy Patris  
04 50 39 90 73  
Mail : judoclubgaillard@gmail.com



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



## RECENSEMENT DES PERSONNES TRAVAILLANT EN SUISSE

Vous êtes frontalier et vous habitez Étrembières ? Pensez à vous faire recenser !

Quelle que soit votre nationalité, nous vous invitons à remplir un formulaire disponible sur le site internet [www.etrembieres.fr](http://www.etrembieres.fr) et en mairie.

Chaque année, le département reçoit une dotation au titre de la compensation financière genevoise, qu'il reverse aux communes proportionnellement au nombre de frontaliers y résidant.

Cette dernière est primordiale pour la commune. En effet, elle intègre directement le budget communal et permet la réalisation d'équipements publics.

Un geste citoyen qui ne change en rien votre imposition.

## PRIME CHAUFFAGE BOIS

Annemasse Agglo accorde la Prime Chauffage Bois d'une valeur de 1 000 € (sur critères) pour encourager les habitants de son territoire à remplacer leurs appareils de chauffage vétustes.

### Le saviez-vous ?

Sur le territoire d'Annemasse Agglo, 40 % de la pollution (particules fines) est causée par le chauffage individuel au bois.

### Annemasse Agglo s'engage pour la qualité de l'air

En lançant le dispositif Prime Chauffage Bois, Annemasse Agglo s'engage pour préserver la qualité de l'air en luttant contre le premier facteur de pollution du territoire : le chauffage individuel au bois.

Annemasse Agglo propose de remplacer 500 appareils de chauffage en 5 ans sur son territoire.

### La Prime Chauffage Bois, c'est quoi ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Annemasse Agglo accorde la Prime Chauffage Bois, d'une valeur de 1 000 € (sur critères), pour encourager les habitants de son territoire à remplacer leurs appareils de chauffage vétustes (insert, cheminée...) par un appareil moins polluant.

La Prime Chauffage Bois est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro.

### Pourquoi changer ma cheminée ou mon poêle ?

- + d'économie : moins de bois consommé
- + de confort : chaleur diffuse
- + de sécurité : feu maîtrisé
- de pollution dans l'air (intérieur et extérieur)

### D'autres conseils pour mon chauffage au bois ?

Utilisez un combustible de qualité (bois sec, stocké à l'abri...). Entretenez votre appareil de chauffage une fois par an et faites-le ramoner deux fois par an.

### Puis-je prétendre à la Prime Chauffage Bois ?

Vous pouvez prétendre à la Prime Chauffage Bois si...

- vous êtes un particulier ;
- vous habitez une des 12 communes du territoire d'Annemasse Agglo ;
- votre logement est votre résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans ;
- vous souhaitez remplacer votre cheminée ouverte ou votre appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, chaudière...) ;
- vous choisissez un nouvel appareil au bois performant, certifié Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent (rendez-vous sur le site internet de l'ADEME pour consulter la liste des appareils certifiés) ;
- vous faites installer votre nouvel appareil par un professionnel qualifié Qualibois ou Qualibat Bois Énergie ;
- vous vous engagez à détruire votre ancien appareil et à accepter d'éventuelles visites de courtoisie pour vérification.

### Comment bénéficier de la Prime Chauffage Bois ?

- 1- Contactez des installateurs qualifiés et faites établir un ou plusieurs devis répondant aux conditions évoquées plus haut.
- 2- Rendez-vous sur le site internet d'Annemasse Agglomération afin de télécharger le dossier de demande d'aide.
- 3- Envoyez votre dossier de demande d'aide au SM3A.
- 4- Recevez l'avis favorable du SM3A. Important : **Attendez l'avis favorable sur votre dossier avant de commencer les travaux et d'acheter votre nouvel appareil de chauffage.**
- 5- Faites réaliser les travaux.
- 6- Éliminez votre ancien appareil de chauffage.
- 7- Transmettez votre demande de versement au SM3A accompagnée de la facture acquittée et des documents cités dans le dossier.
- 8- Recevez le versement sur votre compte.

Le SM3A sera votre contact. Il instruira votre dossier.

## LES AÎNÉS DE L'AGGLO

### Un rendez-vous à ne pas manquer pour les aînés de l'agglo !

Le traditionnel spectacle intitulé *Emmène-moi danser ce soir* aura lieu **SAMEDI 7 OCTOBRE 2017**, à 14 h 30, à l'espace Louis Simon de Gaillard, et sera interprété par la compagnie Musidéa.

Au programme, un florilège de chansons françaises, avec en fil rouge les meilleurs sketches de Fernand Raynaud. Humour et bon temps assurés !

Les billets (10 €) seront en vente dès juillet sur les communes d'Annemasse Agglo. Pour Étrembières, veuillez vous rapprocher du club la Belle Époque et de sa présidente, Mme Solange Calendini.

Un circuit de transport en commun est reconduit (participation 2 €).



### Intéressé(e) ? Une question ?

Contactez Lydie Labrosse,  
animatrice de la Prime Chauffage  
Bois du SM3A via  
[prime-chauffage-bois@sm3a.com](mailto:prime-chauffage-bois@sm3a.com),  
ou au 04 50 25 24 91

## LA MAISON DU SALÈVE FÊTE SES 10 ANS !



**Dimanche 17 septembre, à la Maison du Salève**

• De 10 h 00 à 17 h 00 : stands associatifs en accès libre à la Maison du Salève

• **BALADE GOURMANDE** (extérieur), pour tous

Départs échelonnés toute la matinée, dans l'ordre des inscriptions.

Avis aux randonneurs gourmands ! Entre amis ou en famille, venez déguster des spécialités locales au cours d'un parcours balisé.

Enfants acceptés à partir de 8 ans, obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Parcours : 12 km (durée de 2 h 45 hors pause).

### Renseignements (horaires et tarif) :

info@maisondusaleve.com  
ou au 04 50 95 92 16.  
Inscription obligatoire  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

• **NATURE GOURMANDE** (extérieur)

Départs échelonnés de la Maison du Salève, pour tous.

Ateliers sur le thème de la nourriture : que mangent les animaux ? Peut-on consommer des orties ? Qu'est-ce que la chaîne alimentaire ?

Pensez à prendre votre pique-nique pour partager un moment convivial.

Balade facile. Durée d'1 heure sans les ateliers.

Enfants acceptés à partir de 5 ans, obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Animation gratuite, initiée et soutenue par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles.

### Uniquement sur inscription :

info@maisondusaleve.com  
ou au 04 50 95 92 16.

## DEVENEZ UN PETIT MALIN !



### Faites le plein d'expériences

Testez de nouvelles aventures ! Une envie de nature ? Partez à la découverte des Monts de Genève. Choisissez les Voirons pour une randonnée à la rencontre de la faune et de la flore. Préférez le Salève pour une balade en vélo ou en VTT avec un panorama imprenable sur Genève et le lac Léman. Ou sillonnez le Vuache pour une randonnée guidée par des points de vue remarquables. Vous voulez de la fraîcheur ? Partez vivre des émotions en famille en allant faire du rafting, canoë et kayak ou choisissez une baignade plus paisible dans un de nos espaces aquatiques.

### Un guide à ne pas manquer

Il va devenir très simple de faire plaisir à toute la famille. Le guide réalisé par Annemasse Tourisme et l'Office de Tourisme de Saint-Julien et du Genevois est disponible gratuitement dans vos offices ou sur les sites internet [www.annemasse-tourisme.com](http://www.annemasse-tourisme.com) et [www.tourisme-genevois.fr](http://www.tourisme-genevois.fr).

**Maintenant, votre seul souci sera de vous décider !**



Un week-end, un anniversaire, une sortie en famille ? Suivez le guide Les Petits Malins, c'est votre concentré d'activités pour l'année. Les petits explorateurs en herbe n'ont qu'à bien se tenir. C'est un programme plein d'aventures qui les attend.

### Tous en vadrouille

Au fil des pages, toute votre tribu découvrira 56 idées de sorties de 0 à 12 ans, situées dans la région d'Annemasse, du Genevois et au-delà. De l'art et de la culture pour les petits artistes en herbe, en passant par du divertissement, de la nature ou du sport pour les plus téméraires... Chacun trouvera l'activité qui lui convient.

### Quelques idées d'anniversaire !

- Activité eau avec Vitam.
- Course d'orientation avec le Bureau de la Montagne du Salève.
- Jeux gonflables avec C'L'aventure.
- Randonnée avec les ânes Des Âneries de Caro ou avec les chevaux islandais de Vianaturae.
- Le land'art à la Maison du Salève.
- La visite du hameau du père Noël avec Le Petit Pays.

Et encore plus à découvrir dans Les Petits Malins !



## RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**1<sup>er</sup> tour dimanche 23 avril 2017**

M. DUPONT-AIGNAN Nicolas : 5,61 % des voix

Mme LE PEN Marine : 25,81 % des voix

M. MACRON Emmanuel : 19,50 % des voix

M. HAMON Benoît : 3,37 % des voix

Mme ARTHAUD Nathalie : 0,14 % des voix

M. POUTOU Philippe : 1,12 % des voix

M. CHEMINADE Jacques : 0,14 % des voix

M. LASSALE Jean : 0,84 % des voix

M. MÉLENCHON Jean-Luc : 19,50 % des voix

M. ASSELINEAU François : 1,54 % des voix

M. FILLON François : 22,44 % des voix

Sur 1002 électeurs inscrits, 731 ont voté, soit un taux de participation de 72,95 %

**Exprimés : 97,54 %**

**Abstentions : 27,05 %**

**Blancs : 1,92 %**

**Nuls : 0,55 %**

**2<sup>e</sup> tour dimanche 07 mai 2017**

M. MACRON Emmanuel : 60,19 % des voix

Mme LE PEN Marine : 39,81 % des voix

Sur 1002 électeurs inscrits, 741 ont voté soit un taux de participation de 73,95 %.

**Exprimés : 87,45 %**

**Abstentions : 26,05 %**

**Blancs : 10,66 %**

**Nuls : 1,89 %**





Pot de l'amitié  
Être en Fêtes  
07/01/2017

Vœux du maire  
20/01/2017



Récompense offerte par la mairie :  
Aurélié Leydez et Anthony Buffaz,  
qualifiés aux championnats de  
France de boules lyonnaises en 2016



La citoyenneté n'attend pas  
le nombre des années !

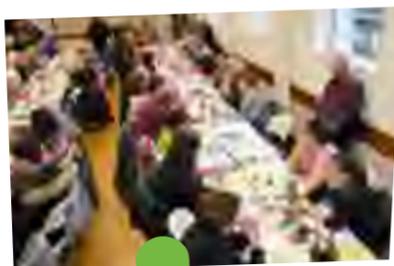
Assemblée générale  
Club de la Belle Époque  
14/02/2017



Boom des enfants  
APE - 11/02/2017



Bourse aux jouets par l'APE  
18/03/2017



Loto - Boule du Salève  
05/03/2017



Vide grenier  
Être en Fêtes  
30/04/2017



Vente de fleurs par l'APE  
06/05/2017



Commémorations  
30/04/2017  
et 08/05/2017

## LES PAPIERS À CONSERVER ET LEUR DURÉE DE CONSERVATION



### ASSURANCES

#### Contrats habitation et automobile : durée du contrat + 2 ans

Votre responsabilité peut être recherchée pendant 2 ans. Les contrats qui la couvrent doivent être conservés pendant au moins ce délai.

#### Contrats d'assurance décès et d'assurance-vie : 10 ans

Le plus important, c'est que les bénéficiaires en retrouvent la trace.

#### Quittances de prime : 2 ans

L'assureur n'a que 2 ans pour les contester.

#### Cotisations d'assurance-vie : 5 ans

Si vous bénéficiez d'un crédit d'impôt.

#### Résiliation : 2 ans

Conservez le double du courrier et l'avis de réception.

#### Dossier de sinistre : 10 ans

Courriers et preuves de versements doivent être conservés 10 ans après la fin de l'indemnisation. Plus longtemps si des séquelles (médicales surtout) sont à craindre. Délai ramené à 2 ans, à l'exclusion de toutes questions de responsabilité, si vous avez affaire à votre propre assureur.

### AUTOMOBILES

#### Contraventions : 3 ans

Facture d'achat : + 2 ans en cas de revente (vices cachés).

Facture de réparation : durée de conservation du véhicule + 2 ans (vices cachés).

### BANQUES

#### Bordereau de versement : 10 ans

C'est votre seule preuve de remise d'argent.

#### Chèque à encaisser : 1 an + 8 jours

Il est imprudent de laisser traîner un chèque aussi longtemps.

#### Talon de chéquier : 5 ans

#### Prêt à la consommation : 2 ans

Le contrat doit être conservé de 2 ans après la dernière échéance.

#### Prêt immobilier : 2 ans

À partir du règlement de la dernière échéance du crédit.

#### Relevés de compte : 5 ans

N'oubliez pas de les vérifier avant de les classer.

### FAMILLE / SCOLARITÉ

#### Contrat de mariage : permanente

Le notaire peut en délivrer une copie.

#### Jugement de divorce : permanente

Pour une pension alimentaire, le délai est de 5 ans.

#### Donations : permanente

Preuves à conserver pour éviter tout litige lors de l'ouverture de la succession ou face à l'administration fiscale.

#### Livret de famille : permanente

En cas de divorce, en demander une copie.

#### Reconnaissance de dette : 30 ans

Ce délai court après la fin du remboursement.

#### Avis de versement d'allocations familiales : 5 ans

2 ans pour agir si le montant touché n'est pas le bon. La CAF a 2 ans pour demander le remboursement d'un trop-perçu, et 5 ans pour faire un recours en cas de fraude de la part d'un allocataire.

#### Diplômes : permanente

### IMPÔTS ET TAXES

#### Impôts locaux : 1 an

La taxe de l'année de référence peut être contestée par l'administration jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

#### Impôt sur le revenu : 3 ans

#### Déductions fiscales : 3 ans

Conservez les justificatifs.

#### Preuve du paiement des impôts : 4 ans

Conservez les justificatifs.

#### Redevance télévision : 3 ans

### HONORAIRES

#### Mandat à agent immobilier : 10 ans

Les honoraires sont libres, soyez précis dans le contrat.

#### Avocat : 30 ans

Conservez les justificatifs.

#### Huissier : 1 an

Si vous êtes client. Si vous êtes poursuivi par lui, ne laissez surtout pas filer le temps.

#### Notaire : 5 ans

Pour un acte relatif à un décès, le délai part du décès.

### SANTÉ

#### Bordereau de sécurité sociale : 2 ans

Reprise de trop-perçu : 5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration.

#### Certificats médicaux, carte de groupe sanguin, examens, radiographies : permanente

Radiographies, analyses, carnets de santé, etc. pourront être utilement consultés en cas de récurrence de l'affection.

#### Hôpital : 30 ans

Les frais de séjour peuvent être réclamés pendant 30 ans. 10 ans pour une clinique privée et 4 ans pour un établissement public ayant un comptable public.

#### Ordonnances, dossier médical (paiement des honoraires) : 1 an minimum

À conserver au moins jusqu'à la fin du traitement. En revanche, une action en responsabilité contre un médecin n'est prescrite qu'au bout de 10 ans.

### VIE PROFESSIONNELLE

#### Allocations chômage : permanente

Les Assedic peuvent réclamer un trop-perçu pendant 3 ans (10 ans en cas de fraude ou de trop-perçu).

#### Bulletins de salaire : permanente

Pour votre retraite, vous devez justifier vos revenus.

#### Contrat de travail : permanente

Et, jusqu'à la retraite, tout ce qui touche votre emploi.

#### Relevés des points des caisses de retraite : 30 ans

Pour le calcul de votre retraite, classez méthodiquement tout ce qui a trait à votre activité professionnelle.

### LOGEMENT

#### Charges de copropriété : 10 ans

Même délai pour les correspondances avec le syndic.

#### Contrat de location, quittances, état des lieux : durée de la location + 3 ans (pour une résidence principale)

#### Règlement de copropriété : permanente

Même durée pour les comptes rendus d'assemblée générale.

#### Titre de propriété : permanente

Aussi longtemps que vous ne revendez pas.

#### Travaux : 10 ans (gros œuvre) ou 2 ans (petits travaux)

#### Factures d'eau

Si l'eau est distribuée par la commune : 5 ans (4 ans pour contester une facture)

Si l'eau est distribuée par un fournisseur privé : 5 ans (2 ans pour contester une facture)

#### Factures d'électricité : 5 ans

Conservez les justificatifs.

#### Factures de téléphone : 1 an

Conservez les justificatifs.

#### Factures de ramonage : 1 an

Conservez les justificatifs.

## AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL

### Les permanences des élus de la commune :

- Alain Bosson** : sur rendez-vous
- Emmanuelle Lebeurre** : sur rendez-vous  
le mardi de 9 h 30 à 11 h 30
- Éric Michel** : sur rendez-vous
- Anny Martin** : sur rendez-vous
- Philippe Zabé** : sur rendez-vous
- Monique Bosson** : sur rendez-vous  
le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

### Le calendrier des Conseils municipaux du deuxième semestre 2017 (les réunions du Conseil municipal ont lieu le deuxième lundi de chaque mois, à 19 h 00) :

- Lundi 12 juin 2017
- Lundi 10 juillet 2017
- Lundi 11 septembre 2017
- Lundi 09 octobre 2017
- Lundi 13 novembre 2017
- Lundi 11 décembre 2017

### Mairie d'Étrembières

- 59 place Marc Lecourtier 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 92 04 01
- mairie@etrembieres.fr  
www.etrembieres.fr

Heures d'ouverture :  
les lundi et mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30,  
le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30,  
le jeudi de 13 h 30 à 18 h 30,  
le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

### Centre technique municipal :

- 889 route de Saint-Julien 74100 Étrembières
- Tél. : 09 75 96 27 08
- ctm-etrembieres@orange.fr

### Police municipale

- 59 place Marc Lecourtier (à côté de la mairie)  
74100 Étrembières
- Contact : Thierry Calloud et Caroline Caillé
- Tél. : 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64
- policemunicipale@etrembieres.fr

### Groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau

- Rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
- Tél. : 04 50 39 81 81

### Bibliothèque municipale

- 110 rue des Jardins 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 49 72 46
- bibliotheque@etrembieres.fr
- Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00,  
le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00,  
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

### Assistante sociale

- Pôle médico-social de Gaillard  
6 impasse des Hutins 74240 Gaillard
- Tél. : 04 50 39 83 91

### La Poste

- 60 chemin de Veyrier  
Le Pas de l'Échelle 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 39 75 83
- Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.
- Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition au bureau de Poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

### Annemasse Agglomération

- 11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 87 83 00

### Annemasse Tourisme

- Place de la Gare 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 95 07 10
- ot@annemasse-tourisme.com

### Espace Bus Tac

- Place de la Gare (locaux d'Annemasse Tourisme)  
74100 Annemasse
- Tél. : 0800 1000 74

**Caisse d'allocations familiales** 0820 25 74 10

**Mission locale** 04 50 95 20 50

**Pôle emploi** 3949

**Maison de la justice et du droit** 04 50 84 06 70

**Police secours** 17

**Pompiers** 18

**Police nationale** 04 50 95 44 50 (42 rue du Chablais 74100 Annemasse)

**Gendarmerie** 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

**Pharmacies de garde** 3237

**Centre Hospitalier Alpes Léman** 04 50 82 20 00 (Contamine-sur-Arve)

**Hôpital privé Pays de Savoie** 0 826 300 074 (Annemasse)

**Centre Hospitalier Annecy-Genevois** 04 50 49 65 65 (Saint-Julien-en-Genevois)

**Urgences du Léman** 04 50 49 15 15 (4 A avenue de Verdun 74100 Annemasse)

**Allo enfance maltraitée** 119

**Accueil des sans-abri** 115

**Centre antipoison** 04 72 11 69 11

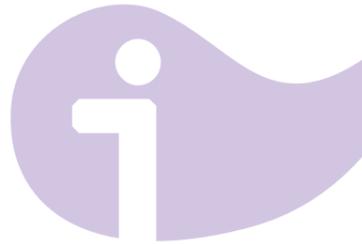
**Sida info service** 0 800 840 800

### Info infirmière libérale

Début 2016, pour convenance personnelle, Marick Christiany a quitté le cabinet infirmier situé 152 rue des Chamois au Pas de l'Échelle. Notez qu'il n'y a pas de changement concernant la patientèle d'Étrembières, Marick Christiany restant l'infirmière référente. N'hésitez pas à la contacter au 06 06 64 10 67

### Kinésithérapeute

- M. Laurent Claret
- 152 rue des Chamois 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 35 21 89 - 06 28 35 03 00



LA MAISON  
**ANN'FLEURS**  
depuis 1972



2 avenue de la République 74100 Annemasse  
04 50 92 15 90 - annfleurs@orange.fr

**willem den Hengst et associés**  
architectes-paysagistes ingénieurs-conseils



tél: 04-50-71-13-42 - willem.den-hengst@wanadoo.fr  
[www.willemdenhengst.com](http://www.willemdenhengst.com)



**La Casa**  
Restaurant traditionnel  
Produits frais  
Tout fait maison



37 rue du chablais - 74100 Annemasse  
**09 51 28 25 51**

**Bovagne Frères**



Maçonnerie - B.A.  
Terrassement - T.F.

[www.bovagne-freres.com](http://www.bovagne-freres.com)

220, chemin d'Évornés  
74160 COLLONGES-SOUS-SALEVE  
Tél. 04 50 43 71 54 - Fax 04 50 43 64 71  
Email : bovagne.freres@wanadoo.fr

**Colas & vous,**  
une proximité  
de tous les instants !



Toujours plus proche des citoyens,  
Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements  
urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.

<b>Agence</b> <b>de la Vallée de l'Arve</b> ZI les Fourmis 130 av. de la Roche Parnale 74130 BONNEVILLE <b>Tel : 04 50 25 22 90</b> <b>Fax : 04 50 25 61 23</b>	<b>Centre</b> <b>d'Annemasse</b> Le Pas de L'Echelle Chemin de Bois Crevin 74100 ETREMBIERES <b>Tel : 04 50 95 46 60</b> <b>Fax : 04 50 39 93 79</b>
---	--

# ICI, IL Y A UN MIGROS CLIMAT !

*Prendre soin  
de votre équilibre  
et de votre budget  
tous les jours*



**Fraîcheur garantie  
du lever du jour  
au coucher du soleil !**

Des produits en provenance directe  
du producteur, fraîcheur contrôlée  
quotidiennement, brumisation des  
fruits et légumes...

Retrouvez nos catalogues  
et promotions sur  
**[migros.fr](https://www.migros.fr)**

**Hypermarchés  
Etrembières et Thoiry**

**Supermarché  
Vitam**

**MIGROS**  
FRANCE